

R044/2023/

OBJECTIF

Evaluer la qualité d'un animal, hiérarchiser un lot d'animaux en fonction des objectifs de sélection de la race et commenter ses choix.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Parler de la qualité de ses bêtes avec les bons indicateurs

PUBLIC Eleveurs de race vosgienne en Alsace et départements limitrophes

PRÉ-REQUIS : aucun

MODALITÉS D'ÉVALUATION : mise en situation d'animation d'un concours



Modalités

2 jours (14 heures)

11 et 12 janvier 2023

Lieu à définir:

Orbey, Munster ou Gérardmer

9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Repas : restaurant d'entreprise (pris en charge par l'OS vosgienne)

Intervenants :

Baptiste Mamet
conseiller spécialisé race bovine
Mébéliarde association

Emmanuelle Wendling
Animatrice OS Vosgienne

Coût de la formation : 380 €
(nets de taxes)

Chef/associé/collaborateur
exploitant* : **78 €**

(*à jour des cotisations MSA et dans la limite du plafond annuel de prise en charge de 2 000 € par Vivea)

Exploitant en démarche
d'installation : **nous contacter**

Retraité de l'activité
agricole : **100 €**

Salarié d'une entreprise
affiliée Ociapat **290 €**
(possible prise en charge de 45 % avec Boost
Compétences)

Autre salarié/particulier : **380 €**

Formation cofinancée par :



CONTENU :

- ◆ Le pointage
- ◆ Les critères de sélection morphologique en race vosgienne
- ◆ Qualités et défauts
- ◆ Le classement d'une section de vache et commentaires
- ◆ La communication en salle et en situation à la ferme.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Apports techniques, méthodologiques, mises en pratique filmées sur plusieurs ateliers et analyses de pratiques.

JE M'INSCRIS :



Responsable de stage :
Emmanuelle Wendling, tél 06 77 14 31 16
emmanuelle.wendling@alsace.chambagri.fr



L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes présentant une situation de handicap et nous mettons en place les aménagements nécessaires
Référénts handicap : Claire Wir (03 89 20 97 00) et Isabelle Leitz (03 88 19 17 17)



Contact

Service Formation-Emploi
2 rue de Rome
CS 30 022 - Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
formation-professionnelle
@alsace.chambagri.fr

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente et règlement intérieur sur demande et sur <https://alsace.chambre-agriculture.fr/formation/>